



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

CENTRE NATIONAL D'ACTION ANTIMINES

L'APPROCHE INDIVIDUALISEE POUR LE SENEGAL ET LES RENCONTRES BILATERALES

En prélude à la réunion de l'Approche individualisée qui s'est tenue le 21 juin, en marge des Intersessions, la Délégation du Sénégal avait eu une séance de travail avec la **Thaïlande, Président du Comité pour le Renforcement de la Coopération et de l'Assistance** et l'Unité de Soutien à la Mise en Œuvre de la Convention d'Ottawa (ISU) en vue de rendre le programme du Sénégal le plus attractif possible en terme de communication pour attirer le maximum de bailleurs. Dans ce même ordre d'idées, la Délégation avait aussi rencontré les opérateurs HI, MAG et HAMAP ainsi que le PNUD pour une meilleure harmonisation des interventions.

Conduite par M. Coly SECK, Ambassadeur du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, l'Approche individualisée du Sénégal a drainé du beau monde qui l'a rehaussée de sa présence. Elle a été l'opportunité de mettre en lumière la situation nationale, d'établir des contacts et de formuler des demandes de soutien auprès des bailleurs, partenaires, Etats et organisations présents.

Le nouveau Directeur du Centre national d'Action Antimines au Sénégal (**CNAMS**), l'Ambassadeur Papa Maguèye DIOP, a rappelé l'origine de la contamination du Sénégal par les mines antipersonnel, vers les années 90, liée à un conflit interne déclenché en 1982 par des revendications autonomistes. Il a ensuite indiqué l'étendue de la contamination, 3 millions de mètres carrés ; ce qui a créé beaucoup de déplacements de populations,

l'arrêt des activités génératrices de revenus et le retard économique de la région sud du Sénégal qui renferme pourtant le plus de potentialités de développement de tout le pays.

Cette situation avait amené le Sénégal à être un des pionniers du Processus d'Ottawa (en signant la Convention en 1997 et la ratifiant en 1998), pour faire d'une pierre deux coups : assurer le déminage de son territoire, d'une part, et participer à l'œuvre universelle de paix et de sécurité humaine, d'autre part. Ainsi, le Sénégal a accompli d'importants efforts depuis l'élaboration de sa Stratégie nationale de lutte contre les mines jusqu'à la dépollution de plus de **2.000.000** de mètres carrés, en passant par la mise sur pied de sa Commission nationale de lutte antimines, la création de son Centre national, la prise en charge de ses victimes (**862**), le lancement de son programme d'éducation au risque des engins explosifs ; le tout inscrit dans un plaidoyer constant, au plan intérieur et à l'échelle internationale, pour l'interdiction totale des mines et en faveur d'un monde sans mines.

La Délégation sénégalaise a toutefois mentionné les défis qui lui restent à relever à savoir, **1.500.000 mètres carrés** encore à nettoyer, l'amélioration de la prise en charge des victimes et le renforcement de l'éducation aux risques dans le contexte de reprise des activités en Casamance. En effet, la signature de nouveaux accords de paix qui a rendu une meilleure accessibilité de la quasi-totalité des zones de la région a plus motivé le Gouvernement du Sénégal à y relancer les grands projets économiques conçus par le Plan Sénégal Emergent (**PSE**). En prélude à l'exécution de ces projets d'émergence, les Autorités sénégalaises sont en train d'élaborer un nouveau Programme national de Déminage humanitaire (**PNDH**) dont le coût financier total est estimé à 15 milliards de francs CFA, environ 25 millions de dollars, 23 millions d'euros. Ce PNDH inclut toutes les composantes de la lutte contre les mines ainsi que la restitution des terres et la prise en charge du redémarrage des activités économiques des victimes.

A l'issue de cette rencontre, l'Italie, la France, l'Algérie et l'UE ont déclaré leur intention d'accompagner le Sénégal pour terminer son travail.

En outre, la Délégation sénégalaise a tenu des séances de travail avec l'UNMAS, le 22 juin, afin d'explorer les niches de collaboration possible. Le Directeur du CNAMS a exprimé la demande de renforcer les capacités de son Centre ainsi que d'organiser au

Sénégal, en partenariat avec l'UNMAS et l'ISU, un Séminaire régional sur la lutte contre les Mines, pour relancer le plaidoyer et la campagne antimines. Il a été retenu de poursuivre et d'approfondir la réflexion.

Il s'y ajoute la participation du Sénégal à la réunion du Programme francophone régional tenue au siège du CIDHG. Présidée par l'Ambassadeur, Directeur du CIDHG, la rencontre a réuni les représentants des pays francophones. L'objectif était d'informer les participants sur les perspectives du programme. Il s'agit de le redynamiser et le relancer en offrant des programmes de renforcement de capacités en ligne et en présentiel. A cet effet, un atelier est prévu du 17 au 19 octobre 2023 au Bénin (**CPADD**).

Le Bureau en charge du Genre et de la Diversité du CIDHG a aussi fait une communication sur la mise en œuvre de cet aspect dans les programmes d'action contre les mines. Les échanges ont permis de relever l'importance des femmes dans les actions de déminage. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte les réalités de chaque pays pour une meilleure prise en charge.